

LEXIQUE DE LA PEDAGOGIE PAR OBJECTIFS

Carmen Ștefania-STOEAN
Smaranda AGACHI*

L' inventaire ci-dessous s'est constitué du rassemblement de plusieurs termes (définissant des notions, des concepts, des relations ou des activités) opérationnels dans la pédagogie par objectifs, que la didactique des langues a fait siens pour une meilleure structuration de son champ d'action.

Il ne s'agit, bien sûr, que d'une partie seulement de l'inventaire de cette catégorie de termes, mais une partie qui s'avère être – d'après la fréquence d'emploi – fondamentale pour les deux disciplines.

La variété des définitions formulées pour une même notion / un même concept met en évidence la dynamique de la réflexion pédagogique et didactique, une appropriation sélective, adaptative et constructive (enrichissante) des termes transférés d'une discipline à l'autre et un souci de scientificité méritoire.

Nous avons puisé les termes de cet inventaire dans les ouvrages de spécialité mentionnés dans la bibliographie de la pédagogie par objectifs et dont les plus importants sont référencés à la fin.

- **autonomie de l'apprenant** - capacité de prendre de ce qui est imposé, de ce qui ne peut pas être changé, pour faire des choix et prendre des décisions qui, par rapport aux contraintes, sont réalisables.
- **besoin (langagier)** - ce qui manque à une personne, à un apprenant pour faire telle ou telle chose avec telle ou telle langue.
- **but** - les intentions poursuivies par une institution, par une organisation, par un groupe, par un individu, à travers un programme ou une action déterminée de formation.
- **capacité** - ensemble d'aptitudes générales d'un individu.
- **compétence** - la connaissance (pratique et non nécessairement explicite) des règles psychologiques, culturelles et sociales qui commandent l'utilisation de la parole dans un cadre social.
- **contenu** - ensemble de savoirs et de savoir-faire destiné à être enseigné/appris en vue d'atteindre un/des objectif(s) préalablement défini.
- **contenu de l'activité de classe** - la délimitation de la matière enseignée;
- relève essentiellement de la conception de la langue et de la communication.
- **contrat didactique** - notion qui décrit les interactions, conscientes ou inconscientes, plus ou moins normatives, établies entre un enseignant et ses élèves et qui concernent l'acquisition des connaissances;
- l'ensemble des normes qui régissent les relations entre l'enseignant et le groupe classe.

* *Préparateur, Département des Langues Romanes et de Communication en Affaires de l'Académie d'Etudes Economiques Bucarest*

- **curriculum**
(pl. **curricula/**
curriculums) - un parcours éducationnel, un ensemble suivi d'expériences d'apprentissage effectuées par quelqu'un sous le contrôle d'une institution formelle au cours d'une période donnée;
- parcours prescrit par une institution scolaire, programme ou ensemble de programmes d'apprentissage organisés en cursus.
- **cursus** - ensemble des études dans une matière.
- **définir des objectifs** - prévoir et décrire ce que devra savoir l'élève à l'issue d'une période donnée.
- **démarche de projet** - démarche de planification que des individus ou des groupes utilisent, dans des conditions déterminées, pour atteindre certains objectifs.
- **démarche d'apprentissage** - la mise en jeu des diverses aptitudes de l'apprenant en vue de lui faire acquérir une maîtrise, une compétence, un savoir.
- **didactique** - manière d'enseigner les notions propres à chaque discipline;
- théorie et méthode de l'enseignement d'une discipline ;
- (d'une discipline) étudie les processus de transmission et d'acquisition relatifs au domaine spécifique de cette discipline, ou des sciences voisines avec lesquelles elle interagit ;
- concerne essentiellement la transmission des connaissances et des capacités ; elle constitue par conséquent, le noyau cognitif des recherches sur l'enseignement .
- **enseignement modulaire** - un temps privilégié d'apprentissage et de consolidation au cours duquel, face à des effectifs réduits, regroupés selon des modalités diversifiées, l'enseignant est en mesure de répondre aux besoins et attentes de ses élèves en prenant le temps de les suivre individuellement.
- **finalité** - affirmation de principe à travers laquelle une société (ou un groupe social) identifie et véhicule ses valeurs et qui fournit des lignes directrices à un système éducatif et des manières de dire au discours sur l'éducation.
- **français sur objectifs spécifiques** - appelé aussi français fonctionnel, de spécialité, langue d'apprentissage pour des publics qui ont des besoins d'apprentissage ou d'enseignement spécifiques.
- **langue maternelle** - la langue dans laquelle on apprend à parler;
- la langue que l'enfant acquiert de façon naturelle dans son milieu familial;
- la langue partagée par l'ensemble des individus formant une communauté donnée.
- **langue étrangère** - langue d'apprentissage pour tous ceux qui ont une autre langue comme langue maternelle.
- **langue seconde** - langue ayant conservé un statut plus ou moins officiel et se trouvant assez fréquemment utilisée par l'administration, l'enseignement, les médias d'un pays qui a une autre langue maternelle;
- langue jouissant d'un statut officiel sur le territoire où elle est apprise.
- **logique didactique** - la recherche d'un ordre dans la construction des savoirs et des notions en tenant compte de leur nature particulière.

- **logique des apprentissages** - choisir dans des séquences différentes les informations nécessaires à la construction ou à la complexification d'une même notion.
- **méthode** - ensemble des règles, des principes sur lesquels reposent l'enseignement d'une discipline.
- **mise en œuvre** - conditions de réalisation de l'activité de classe: son insertion dans un continuum pédagogique, le type de relations pédagogiques instauré, les conditionnements dus aux contraintes institutionnelles et matérielles.
- **modèle didactique** - un modèle pédagogique au sens large ;
- une modélisation des processus d'apprentissage ;
- une modélisation de la démarche didactique ;
- la structure conceptuelle du savoir enseigné.
- **modèle pédagogique** - un complexe théorique (implicite parfois) mobilisant: représentations de l'élève en situation d'apprentissage des savoirs, des outils qu'il convient d'employer, du fonctionnement de la classe et des méthodes, de la fonction et du rôle de l'enseignant.
- **module** - divisé en séquences, décrit les différents contenus - linguistiques, stratégiques, méthodologiques – ainsi que les activités de classe et le dispositif d'évaluation.
- **norme linguistique** - la variété de langue valorisée socialement et servant de référence.
- **objectif général** - un énoncé qui décrit en termes de capacités de l'apprenant les résultats escomptés d'une séquence d'apprentissage;
- un énoncé qui décrit les changements globaux que l'enseignant souhaite voir se produire chez les apprenants;
- la formulation *la plus générale* de ce qui est visé par une séquence plus ou moins longue d'apprentissage scolaire.
- **objectif d'apprentissage** - ensemble de comportements, ce que l'apprenant doit être capable de faire à la fin d'un programme d'apprentissage clairement défini dans le temps et dans les contenus;
- un comportement (ou une performance) dont l'élève doit être capable pour être reconnu compétent.
- **objectif intermédiaire** - les comportements maîtrisés au cours d'une séquence et ceux qui en jalonnent le déroulement.
- l'objectif opérationnalisé jugé *préalable* à la maîtrise d'un objectif terminal à *l'intérieur* d'une unité d'apprentissage.
- **objectif spécifique (spécifié)** - issu de la fragmentation d'un objectif général en autant d'énoncés nécessaires à sa réalisation;
- la formulation qui, par *son degré moindre de généralité*, spécifie un objectif énoncé à un niveau supérieur.
- **objectif opérationnel (opérationnalisé)** - la formulation d'un objectif en termes de comportements observables (ou de classes de comportements observables), selon certaines conditions.
- **objectif terminal (final)** - l'objectif opérationnalisé (ou éventuellement l'ensemble des objectifs opérationnalisés proches) que l'auteur de la performance doit maîtriser à la fin d'une unité ou séquence d'apprentissage.

- **objectif de transfert** - ensemble de comportements qui peut s'appliquer , au prix de quelques accommodations, à des situations plus ou moins semblables à celles dans lesquelles ils ont été appris.
- **objectif de maîtrise** - comportements acquis au cours de séquences successives qui peuvent être aisément repérés en vue de contrôler les acquisitions.
- **objectif culturel** - initier les élèves à la culture et à la civilisation du pays.
- **objectif intellectuel** - la pratique raisonnée de la langue, la réflexion méthodique et comparative avec les structures de la langue maternelle afin de développer des capacités intellectuelles générales.
- **objectif de formation éthique** - initier à l'autonomie, aux pratiques interculturelles, aux valeurs de la connaissance de l'autre, de tolérance et au respect.
- **objectif linguistique** - apprendre à communiquer oralement et par écrit en langue étrangère.
- **objectif – obstacle** - objectif dont l'acquisition permet au sujet de franchir un palier décisif de progression en modifiant son système de représentation et en le faisant accéder à un niveau supérieur de formulation.
- **opération d'apprentissage** - tâche ou activité de classe présentée dans une certaine succession dans la leçon ou dans l'unité didactique;
- mise en œuvre à propos de contenus linguistiques, communicatifs, selon les conditions matérielles de la situation d'enseignement / apprentissage et sur un mode de relation pédagogique donné.
- **opérationnaliser un objectif** - le décrire en termes de comportements observables;
- identifier les savoirs et savoir-faire à développer, les comportements attendus de l'apprenant, les performances qu'il doit être à même d'accomplir en fin de parcours pédagogique.
- **pédagogie** - ensemble de connaissances nécessaires à conduire et à faire la classe, l'organisation et la signification du travail d'instruction et d'éducation ;
- théorie, science de l'éducation des enfants/des individus.
- **pédagogie par objectifs** - ensemble de techniques et de méthodes qui reconstruit l'action pédagogique en remontant des objectifs aux procédures et qui en apprécie la pertinence à partir d'une démarche d'évaluation rigoureuse;
- propose un modèle qui définit un objectif final et décompose la démarche nécessaire pour l'atteindre en tâches successives et en comportements intermédiaires afin de garantir la réussite.
- **pédagogie du contrat** - une modalité selon laquelle les buts et les activités font l'objet , pour les atteindre, d'une négociation entre partenaires.
- **pédagogie du projet** - modalités de gestion pédagogique des activités scolaires pour que l'élève soit placé en position de coauteur de projet et contraint d'effectuer activement certains apprentissages;
- modalité selon laquelle les buts et les activités font l'objet, pour les atteindre, d'une négociation entre partenaires.
- **période** - phase de l'unité d'apprentissage où l'on traite un objectif intermédiaire.

- **performance** - la mise en œuvre des différents types de compétences acquises.
- **pré-acquis** - ensemble de connaissances que l'élève est en mesure de mobiliser afin d'atteindre un objectif d'apprentissage nouveau.
- **prérequis (objectif)** - ensemble de connaissances et de compétences que l'enseignant estime nécessaires pour une pleine efficacité d'une nouvelle séquence d'apprentissage;
 - implique une transversalité des enseignements;
 - devrait être validé par une évaluation;
 - objectif opérationnalisé terminal, condition nécessaire pour la maîtrise d'un (ou de plusieurs) objectif(s) terminal(aux) ultérieur(s), c'est-à-dire situé plus avant dans le processus et objet d'une (ou de plusieurs) séquence(s) ultérieure(s) d'apprentissage.
- **programmation** - activité dirigée qui vise la sélection des connaissances à transmettre (*programmation didactique*) et la détermination des méthodes adéquates (*programmation méthodologique*) afin d'atteindre les objectifs fixés pour une unité d'enseignement.
- **progression** - la mise en ordre des éléments à enseigner suivant la stratégie qui semble la mieux adaptée aux buts recherchés (facilités, rapidités, consolidation de l'apprentissage, etc.)
- **projet pédagogique** - document issu d'un ensemble d'actions (ou bien, cadre structuré et structurant) visant: le choix et la définition des objectifs, la programmation d'une série d'actions à accomplir en vue d'atteindre ces objectifs, la prévision et l'utilisation des instruments et des procédures d'évaluation afin d'apprécier le degré d'atteinte des objectifs définis, grâce aux actions programmées, et aux démarches contractuelles nécessaires à l'accomplissement des tâches mentionnées;
 - ensemble d'activités d'apprentissage dans lequel l'objectif que l'on poursuit fonctionne comme motif.
- **projet d'établissement** - ensemble cohérent des objectifs, des méthodes et des moyens particuliers que l'établissement scolaire définit afin de participer aux objectifs nationaux.
- **projet didactique annuel** - doit gérer la programmation des diverses séquences en jouant sur les multiples relations que l'on peut tisser entre elles;
 - un itinéraire particulier d'acquisition de compétences et de construction de savoirs prenant appui sur l'élaboration et la mise en relation de séquences diverses.
- **projet d'apprentissage** - ensemble d'activités d'apprentissage, programmées et structurées en tenant compte du particularisme de l'apprenant et visant l'atteinte d'objectifs correspondant aux besoins (langagiers) de l'apprenant.
- **projet personnel de l'élève** - celui qui correspond à ce que l'individu a l'intention ou la volonté d'être en tant que personne.
- **public captif / contraint** - public qui n'a pas décidé lui-même de se trouver en situation d'apprenant mais qui y est contraint par la société, la famille.
- **public non-captif** - public adulte en activité professionnelle, avec des besoins spécifiques correspondant à ce qu'il doit savoir faire en langue étrangère au cours de ses activités professionnelles ou sociales, à forte motivation.

- **référentiel** - outil conceptuel qui permet de classer, trier et regrouper des informations en les organisant de façon opérationnelle;
- l'ensemble de la formation, quelle qu'elle soit;
- subdivisé en modules et en séquences de formation.
- **relation élève - savoir** - l'élève participe à la construction de son apprentissage sur la base de savoirs antérieurs diffus, extra - scolaires.
- **relation enseignant - savoir** - le savoir à enseigner établi par les documents officiels (programmes, instructions, manuels) est «décontextualisé» par l'enseignant et «récontextualisé» en fonction du niveau de la classe, de ses choix méthodologiques, de ses objectifs spécifiques.
- **relation enseignant - élève** - relation pédagogique, du contrat didactique, qui norme les situations d'apprentissage, renvoie à des attentes, des habitudes ou des mécanismes scolaires.
- **savoir - faire langagier** - ensemble de connaissances qui permettent au sujet parlant de s'adapter aux circonstances concrètes de l'échange de paroles et s'appuyer sur les usages en vigueur dans la communauté dont on apprend la langue.
- **séquence didactique** - organise, sur un ensemble de séances, des activités visant à faire acquérir à des élèves clairement identifiés un certain nombre de savoirs et de savoir-faire préalablement définis;
- suppose la délimitation d'objectifs d'apprentissage limités et une articulation systématique des éléments enseignés;
- phase où l'on traite un objectif spécifique.
- **séquence d'apprentissage** - unité de formation centrée sur la maîtrise d'un objectif pédagogique comportemental (comportement observable, domaine d'application, conditions, critères d'évaluation);
- unité de formation centrée sur un objectif complexe (niveau de compétence) à l'intérieur de la classe de situations de la compétence.
- **séquence libre** - a des fonctions diverses : permettre le transfert sur des objets peu ou non scolaires, alimenter les divers projets (d'établissement, personnel, etc.), introduire des temps de respiration ou de récréation dans la rigueur du projet didactique, saisir une occasion d'ouverture sur la vie culturelle ou sociale.
- **séquence-notion** - séquence qui vise en priorité l'acquisition de notions fondamentales afin de les transformer en savoirs opératoires;
- l'unité la plus rigoureuse, par la netteté des concepts identifiés qu'elle permet de construire, par les démarches contrôlées qu'elle exige.
- **séquence-situation de référence** - séquence consacrée à la maîtrise de situation dite « de référence », c'est-à-dire des situations qui font l'objet d'une définition rigoureuse et de critères d'appréciation précis.
- **séquence- situation de classe** - donne lieu à l'instrumentalisation et à l'enrichissement des notions-clefs.
- **situation - problème** - situation d'apprentissage conçue de telle façon que les élèves ne pourront pas résoudre la question posée par simple répétition ou application de connaissances ou de compétences acquises et telle qu'elle nécessite la formulation d'hypothèses nouvelles.

- **stratégie d'enseignement** - les principes directeurs de l'action qui, en fonction des moyens disponibles et du profil des étudiants, permettront d'atteindre les objectifs.
- **stratégie d'apprentissage** - ensemble d'activités de nature cognitive et socio-affective qui consiste d'un côté, dans une réflexion sur le processus d'apprentissage afin de comprendre les conditions qui le favorisent, d'organiser des activités d'apprentissage et de permettre l'autoévaluation et l'autocorrection et, d'un autre côté, dans des interactions entre l'apprenant et la matière étudiée et aussi avec d'autres (locuteurs natifs ou non) en vue de favoriser l'appropriation de la langue cible.
- **syllabus** - programme ordonné des contenus d'enseignement de nature à permettre un apprentissage qui vise des objectifs spécifiés.
- **technique d'enseignement** - ensemble de procédés employés pour obtenir un résultat déterminé, pour atteindre un objectif établi, dans le cadre d'une stratégie d'ensemble.
- **transposition didactique** - le travail d'adaptation, de transformation du savoir savant en objet d'enseignement en fonction du lieu, du public, et des finalités ou objectifs que l'on se donne.
- **triangle didactique** - l'ensemble des relations établies entre élève - savoir à apprendre, élève - enseignant, enseignant - savoir à enseigner.
- **unité didactique** - ensemble de textes, activités et exercices regroupés selon un critère généralement fonctionnel, parfois thématique et fonctionnel, les données linguistiques étant le plus souvent subordonnées aux aspects fonctionnels.

REFERENCES

1. BIRZEA, C. *Rendre opérationnels les objectifs pédagogiques*, PUF, 1979
2. BOYER, H. et alii *Nouvelle introduction à la didactique du français langue étrangère*, CLE International, Paris, 2001
3. CORNU, L., VERGNIoux, A. *La didactique en questions*, Hachette, Paris, 1992
4. CRISTEA, T. *Linguistique et techniques d'enseignement*, TU București, 1984
5. CYR, P. *Les stratégies d'apprentissage*, CLE International, Paris, 1998
6. DESCOTES, M. et alii *Le projet pédagogique en français*, Bertrand-Lacoste, CRDP Midi-Pyrénées, 1993
7. TAGLIANTE, CH. *La classe de langue*, CLE International, Paris, 2001